Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 1er septembre 2026	Résolution : CA26 210161

Déclaration pour demander au prochain gouvernement du Québec un engagement ferme pour une école secondaire à L'Île-des-Sœurs

Attendu que l'Arrondissement et la communauté de Verdun sont mobilisés depuis plusieurs années pour la construction d'écoles publiques à L'Île-des-Sœurs et sont rassemblés autour de la Coalition pour une école secondaire publique à L'Île-des-Sœurs;

Attendu que seules deux écoles primaires et aucune école secondaire desservent les jeunes de L'Île-des-Sœurs, qui compte une population de plus de 21 500 personnes;

Attendu que les développements projetés ou en construction amèneront une croissance démographique insulaire dans les prochaines années et que les promoteurs, de même que la communauté des affaires appuient sans réserve les besoins d'écoles;

Attendu que la responsabilité de la construction d'écoles, l'accès à un système d'éducation de qualité et le maintien des écoles en bon état relèvent du ministère de l'Éducation du gouvernement du Québec (MEQ);

Attendu que les besoins d'écoles à L'Île-des-Sœurs ont été reconnus avant la Loi 40 et que conséquemment l'acquisition des terrains et la construction relèvent directement du MEQ;

Attendu que la construction d'une école primaire et secondaire à L'Île-des-Sœurs fut incluse dans le projet de loi sur l'accélération de certains projets d'infrastructures et inscrite au PQI 2018-2028;

Attendu que l'arrondissement de Verdun souhaite assurer à toutes les personnes résidant sur son territoire un accès à des milieux de vie complets et de qualité, incluant des écoles;

Attendu que les écoles sont le centre de la vie quotidienne des familles et que c'est autour d'elles que se développent la vie de quartier, les amitiés et la communauté;

Attendu que l'Arrondissement a fait sa part en permettant la construction des deux écoles primaires actuelles à même des parcs municipaux dans un contexte de rareté des espaces collectifs et de besoins en équipements collectifs à L'Île-des-Sœurs;

Attendu que l'arrondissement de Verdun et la Ville de Montréal investissent aussi dans des programmes de sécurisation des écoles, des infrastructures sportives accessibles aux écoles, la mutualisation de la bibliothèque municipale avec l'école à L'Île-des-Sœurs, le verdissement des cours et la planification dans les secteurs en développement afin d'en faire des lieux conviviaux, durables et sécuritaires;

Attendu que, malgré les opportunités qui se sont présentées dans les dernières années, le gouvernement du Québec n'a pas fait l'acquisition de terrains à L'Île-des-Sœurs et n'a pas saisi les occasions qui se présentaient pour aménager une école différemment dans un contexte de densité urbaine;

Attendu que la mairesse de Verdun a demandé formellement aux personnes candidates aux élections provinciales pour Verdun un engagement clair pour la construction d'une école secondaire;

Attendu que l'Arrondissement comprend les défis budgétaires du gouvernement du Québec et est prêt à mener une démarche de recherche de solutions innovantes en partenariat avec le Centre de services scolaires Marguerite-Bourgeoys et le MEQ pour relever ces défis;

Il est proposé par la mairesse Céline-Audrey Beauregard

appuyé par la conseillère Andréanne Moreau
le conseiller Sterling Downey
le conseiller André Julien
la conseillère Michèle Tremblay
le conseiller Benoit Gratton
la conseillère Stefana Lamasanu

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. que l'arrondissement de Verdun demande aux personnes candidates aux élections provinciales et au prochain gouvernement du Québec de s'engager pleinement pour qu'une école secondaire voit le jour à L'Île-des-Sœurs;

2. que l'arrondissement de Verdun réitère toute sa collaboration avec le gouvernement du Québec actuel et à venir afin de trouver des solutions innovantes qui remettront en action le projet de construction d'une école secondaire;

3. que l'arrondissement de Verdun sollicite la Ville de Montréal afin qu'elle utilise son leadership pour faire avancer le dossier en incluant celui-ci dans ces demandes formelles au prochain gouvernement du Québec;

4. que l'arrondissement de Verdun souligne l'implication de la communauté et des familles de L'Île-des-Sœurs qui ont déployé de nombreux efforts depuis plusieurs années pour la construction de nouvelles écoles à L'Île-des-Sœurs et qu'il poursuive ses actions au sein de la Coalition pour une école secondaire à L'Île-des-Sœurs;

5. que l'arrondissement de Verdun ne relâche pas d'efforts pour le millier d'élèves, âgés entre 12 et 17 ans, qui quittent chaque jour L'Île-des-Sœurs pour s'éduquer afin qu'ils puissent un jour poursuivre leurs études secondaires dans leur milieu de vie;

6. que la présente motion soit déposée au conseil municipal de la Ville de Montréal.

15.01

Celine-Audrey BEAUREGARD
_____
Mairesse de l'arrondissement

Abdelkrim AIT ABDAIM
_____
Secrétaire d'arrondissement substitut

Signée électroniquement le 3 septembre 2026